



Besoin d'aide trop percu a la c.a.f

Par **mascottefred**, le **14/07/2009** à **09:05**

Bonjour,

Voila mon probleme

depuis d'année 2007 je monte un dossier pour touche APL tous ce passe bien mais le probleme vient en juin 2009.

je reçoit un courrier de la part de la C.A.F me disant que j'ai touché un trop percu suite a une verification des impot 2007(c'est le seul courrire depuis 2007 que je recoit d'eux)

le truc c'est qu'en 2007 j'ai subit une fraude a la carte pass carrefour (aussi sur ce site) et pour recouvrir mon decouvert de +2500euro j'ai du faire des heure supplementaire et donc c'est normal que mes impot on monté le truc c'est que je fait tous pour m'en sortir et au final a chaque reussite un truc me tombe sur le coin du visage

ma question :

pourriez vous me dire si il existe des lois qui pourrai m'aidé a m'en sortir et surtout evité de payé ce trop percu comment expliqué a une administration que l'augmentation de mes impot 2007 son du a des heure supplémentaire pour mon decouvert

je travail comme un fous pour m'en sortir mais au final impots x 2 perte de mon APL

aidez moi

merci d'avance

Par **suyenbop**, le **14/07/2009** à **11:01**

la 1ère démarche est de produire 1 courrier précis et bien tourné expliquant ces faits, en demandant la clémence de la CAF , à lui déposer contre tampon sur votre double.